

# Les systèmes de formation d'entraîneurs en Europe : un comparatif.

Hrvoje Zmajic.

Fédération Internationale de Tennis.

## RÉSUMÉ

L'article suivant présente et compare les formations d'entraîneurs existant dans les différents pays européens. Il interroge la tendance du métier d'entraîneur à devenir une profession reconnue en Europe puis compare les différents types de métiers liés à l'entraînement avec les compétences associées à ces fonctions. Enfin, il examine le nombre d'heures de cours des différents programmes au regard des charges de formation recommandées par la ITF.

**Mots clés:** Compétences, Formation d'entraîneurs, Comparaisons entre pays.

**Article reçu:** 6 Juillet 2011.

**Article accepté:** 1 Août 2011.

**Auteur correspondant:** Hrvoje Zmajic, Fédération Internationale de Tennis.

Email: [zmajic@zg.t-com.hr](mailto:zmajic@zg.t-com.hr)

## INTRODUCTION

Un des éléments clés pour la réussite des joueurs réside incontestablement dans la qualité de l'entraînement qu'ils reçoivent (Duffy, Crespo, Petrovic, 2010). On peut ainsi suggérer avec raison que cette qualité d'entraînement constitue une des raisons principales de la domination actuelle des joueurs européens sur les circuits ATP et WTA mais également au niveau du classement junior de la ITF (voir ITF, 2011; ATP, 2011 ; WTA, 2011).

Aujourd'hui, 45 pays européens sur 49 gèrent leurs propres programmes de formation d'entraîneurs. Vingt trois pays ont développé des programmes de formation d'entraîneurs indépendants tandis qu'onze disposent de programmes basés sur les formations de la ITF et que dix font directement appel aux formations d'entraîneurs organisées par la ITF.

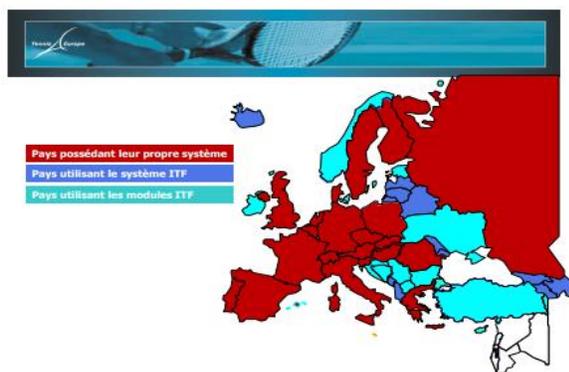


Figure 1. Pays européens selon leurs programmes de formation d'entraîneurs.

## VERS LA RECONNAISSANCE DU MÉTIER D'ENTRAÎNEUR

Depuis 2004, sous l'égide des projets AEHESIS\* et ENSEE\*\*, des critères et des directives pour les formations d'entraîneurs ont été établis. La Convention Majeure de Rio\*\*\* a défini trois catégories d'entraînement sportif standard : l'entraînement des joueurs débutants, l'entraînement des joueurs intermédiaires et l'entraînement des joueurs avancés (ENSEE, 2008).

Il existe aujourd'hui en Europe une forte volonté d'asseoir l'activité d'entraîneur en tant que profession. Cela suppose que les compétences des entraîneurs soient définies et reconnues par une autorité institutionnelle avec des normes éthiques claires et la garantie des mêmes droits pour tous (ex : sécurité sociale etc.).

Parallèlement à cela, il faut garder à l'esprit que l'entraînement tennistique implique des bénévoles, des entraîneurs à temps plein et à temps partiel ainsi que des parents.

En analysant les données disponibles issues de 42 pays Européens, nous avons identifié 6 lieux de travail distincts pour les entraîneurs :

- les clubs
- les écoles de tennis (privées)
- les clubs « importants »
- les centres régionaux

- les centres nationaux
- la fonction de président de club

*Selon la ITF : Un joueur de tennis débutant est un joueur qui vient juste d'être initié au tennis, et/ou qui possède une expérience du jeu et de la compétition limitée. (ITN 10-8)*

*Un joueur intermédiaire est un joueur qui possède une certaine expérience du jeu et de la compétition et dont le niveau est régulier. (ITN 7-4)*

*Un joueur avancé est un joueur qui possède une grande expérience du jeu et de la compétition et dont le niveau est élevé. (ITN 3-1)*

COMPÉTENCES D'ENTRAÎNEMENT ET TYPE D'ACTIVITÉ

Malgré la variété des labels existants au sein des différents pays, il est possible d'identifier un nombre considérable de similitudes en ce qui concerne les compétences d'entraînement attendues chez des entraîneurs travaillant dans des lieux de travail similaires et effectuant les mêmes tâches.

La figure 2 illustre le fait qu'un entraîneur travaillant en club ou en école de tennis est considéré comme étant capable de travailler avec des enfants et des débutants. Sa mission principale est de promouvoir le tennis ainsi que de repérer des enfants talentueux. Les entraîneurs exerçant dans des clubs importants ou dans des centres régionaux doivent (en plus d'être compétents avec les joueurs débutants) également être capables de travailler avec des joueurs intermédiaires ainsi qu'avec des joueurs avancés (18 ans et moins) avec pour tâche principale de développer leur jeu. Enfin, les entraîneurs nationaux et les présidents de club doivent être capables de travailler avec des juniors avancés ainsi qu'avec des joueurs de haut niveau, leur mission principale pouvant être définie comme une mission de « management de la performance ».

\* Aligning European Higher Education Structure In Sport (alignement de la structure d'enseignement supérieur sportif européen).

\*\* European Network of Sport Science, Education and Employment (réseau européen lié à la science du sport, à la formation et à l'emploi).

\*\*\* Convention for the recognition of coaching competence and qualification (convention pour la reconnaissance des compétences et des diplômes liés à l'entraînement).

En comparant les programmes de formation des différents pays, nous sommes arrivés à la conclusion qu'en théorie, les

programmes sont conçus pour former les entraîneurs en fonction des activités standard suivantes : entraîneur de joueurs débutants (enfants), entraîneur de joueurs intermédiaires (joueurs performants de 14 ans et moins) et entraîneur de joueurs avancés (haut niveau).

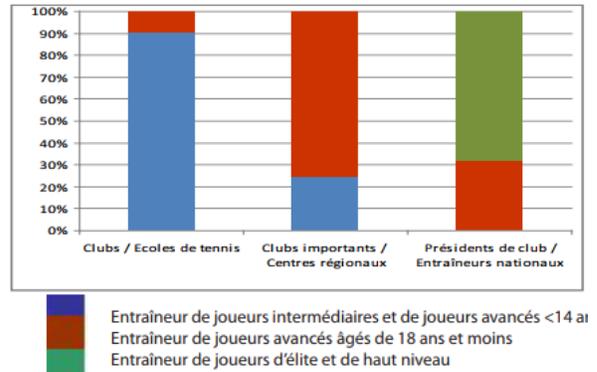
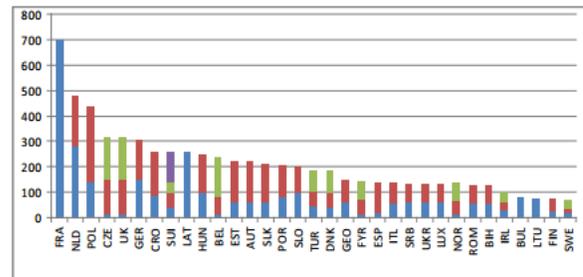


Figure 2. – Lieu de travail vs. âge des joueurs avec lesquels l'entraîneur doit être capable de travailler (%).

Il subsiste toutefois des divergences selon les pays. Au sein de certains programmes, il peut exister deux, voire trois formations destinées à former les entraîneurs pour une activité standard. Par exemple, en Irlande, la formation des entraîneurs travaillant avec les joueurs débutants et les enfants est divisée en trois niveaux : assistant pour les 8 ans et moins, assistant pour les 9 ans et moins et entraîneur de Niveau 1 (pouvant travailler avec des enfants âgés de 11 ans maximum).



3. Heures de cours dans les différents pays européens selon le niveau de formation.

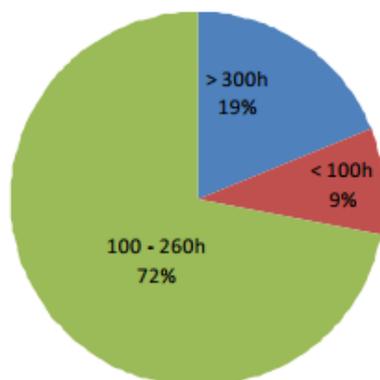
D'autres modèles, dont le système belge, proposent quant à eux différentes formations pour les entraîneurs travaillant avec les joueurs intermédiaires et les joueurs de 12 ans et moins. Le modèle allemand présente également 2 options de formation pour les entraîneurs travaillant avec les joueurs de haut niveau : « une licence » et un « diplôme d'entraîneur » (pour plus de détails veuillez consulter le graphique de comparaison des formations d'entraîneurs européennes sur la page web suivante <http://www.tenniseurope.org/page.aspx?id=15946>).

De manière générale, on peut dire que les systèmes dont le nombre d'heures de cours par formation est minimal (70 ou

moins) ont tendance à afficher davantage de modules, tandis que les systèmes dont le nombre d'heures est plus élevé (systèmes français ou hollandais par exemple) affichent un nombre de modules plus restreint.

#### Heures de cours et autonomie

Dans cet article, l'autonomie fait référence au fait de pouvoir entraîner sur le court de manière indépendante, sans supervision. En comparant les charges d'enseignement (le nombre d'heures de cours requis pour pouvoir entraîner de manière autonome) de différents pays européens, il apparaît que dans 10% des pays, les entraîneurs sont tenus d'assister à moins de 100 heures de cours dispensés par un formateur pour pouvoir travailler en autonomie dans un club ou dans une école de tennis. Seul un pays permet aux entraîneurs de travailler en autonomie avec moins de 74 heures de cours (le minimum recommandé par la ITF).



**Figure 4. Charges horaires permettant d'entraîner de manière autonome.**

Dans 71 % des pays, les entraîneurs reçoivent entre 100 et 260 heures de cours tandis que dans 6 pays (soit 19%) le quota d'heures requis pour l'autonomie est supérieur à 300. Ces variations dans le nombre d'heures peuvent être liées aux différentes approches de la formation professionnelle ainsi qu'au degré de différenciation effectuée entre science du sport générale et contenu spécifique au tennis. D'autre part, certains pays définissent les joueurs intermédiaires comme des joueurs de club, tandis que pour d'autres ils correspondent aux jeunes espoirs de 12/14 ans et moins.

#### CONCLUSIONS ET AVENIR DE LA FORMATION D'ENTRAÎNEURS

Les données présentées indiquent que les pays européens ont communément admis le fait qu'un entraîneur de club doit être capable de travailler avec des joueurs débutants, des enfants et des joueurs intermédiaires. On rencontre un nombre de similitudes moindre au niveau de l'entraînement des joueurs avancés ou de haut niveau étant donné que celui-ci est lié aux systèmes nationaux de développement des jeunes espoirs.

Actuellement, en Europe de l'Est et dans les pays des Balkans, le développement des joueurs est principalement géré par les parents et les sponsors privés. Dans des pays comme l'Allemagne, la Belgique ou la Hollande, le développement des joueurs dépend de la combinaison du travail effectué en club et du travail réalisé dans les centres régionaux ou nationaux. Un autre exemple est celui de la France, où un système centralisé inclut les clubs, les ligues ainsi que les centres régionaux et nationaux au sein d'une structure pyramidale.

Dans la plupart des systèmes de formation d'entraîneurs, les niveaux de formation suivent le parcours de développement des joueurs du niveau débutant au haut niveau. Seules quelques fédérations nationales dans le monde proposent des parcours de formation différenciant les entraîneurs de « tennis loisir » des entraîneurs de « performance » (e.g. UK, Canada...).

Les pays européens développent constamment leurs systèmes de formation d'entraîneurs en mettant en place des innovations telles que l'enseignement basé sur les compétences. D'autre part, on assiste à une tendance à la centralisation des programmes de formation des Universités et des Fédérations sportives (ce qui permet d'intégrer de manière optimale l'expérience pratique et les connaissances scientifiques au sein du processus de formation). Ceci est très important étant donné que les compétences d'entraîneur représentent la base de la reconnaissance de l'activité en tant que profession par les autorités gouvernementales et l'opinion public. Malgré quelques différences dans les systèmes de formation d'entraîneurs liées à la taille des pays, à la structure des fédérations et aux régulations gouvernementales, les entraîneurs ont tous besoin des mêmes compétences clés nécessaires à l'organisation, à la planification et à la gestion de l'entraînement et de la compétition pour des joueurs de niveau similaire.

La migration de travail chez les entraîneurs est courante en Europe, notamment entre les pays membres de l'Union Européenne. Parallèlement à cela, le tennis est un sport international et nous assistons à un accroissement du nombre d'entraîneurs à la recherche d'opportunités de travail dans le monde, comme par exemple en Chine, en Australie, aux Etats-Unis et au Canada.

Afin de faciliter la mobilité des entraîneurs du monde entier, la nécessité de mettre en place des outils de reconnaissance internationaux des compétences et des qualifications liées à l'entraînement se fait de plus en plus grande. A cet égard, les normes établies par la ITF sont utilisées comme directives permettant de définir les compétences d'entraîneur nécessaires pour travailler avec des joueurs débutants, intermédiaires ou avancés et, d'une manière générale, servent également de base pour le développement des systèmes de formation d'entraîneurs nationaux.

## RÉFÉRENCES

- ATP (2011). Retrieved 12 July 2011 from <http://www.itftennis.com/juniors/rankings/>
- Duffy, P., Crespo, M. & Petrovic, L. (2010). The European framework for the recognition of coaching competence and qualifications - implications for the sport of athletics. *New studies in Athletics*, 25- 1, p27-41.
- ENSSEE. (2008). Review of the EU 5-Level structure for the qualification and recognition of coaching qualifications. Proceedings of the 2007 Convention for the Recognition of Coaching Competence and Qualifications. Rio Maior, Portugal, 22 September 2007, pp. 1-27,
- ITF (2011). Retrieved 12 July 2011 from <http://www.itftennis.com/juniors/rankings/>
- WTA (2011). Retrieved 12 July 2011 from <http://www.wtatennis.com/page/RankingsSingles/>

## SÉLECTION DE CONTENU DU SITE ITF TENNIS ICOACH (CLIQUEZ)



Droits d'auteur (c) 2011 Hrvoje Zmajic.



Ce texte est protégé par une licence [Creative Commons 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

Vous êtes autorisé à Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats — et Adapter le document — remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale, tant qu'il remplit la condition de:

**Attribution:** Vous devez créditer l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'Œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Œuvre.

[Résumé de la licence](#) - [Texte intégral de la licence](#)